

Texte de la conférence donnée à l'Université Ouverte de Besançon

9 mars 2010

MIGRATIONS ET CIRCULATIONS
TRANSSAHARIENNES

Emmanuel GREGOIRE

Directeur de recherche IRD

SOMMAIRE

I. Les migrations transsahariennes	4
II. Les circulations marchandes	6
III. Les circulations maffieuses	9
IV. Les circulations islamistes	10
V. La circulation des matières premières	11
Conclusion	14

Jacques Fontaine m'a demandé de vous parler des migrations transsahariennes en me laissant la liberté d'élargir mon intervention à d'autres circulations. On ne peut effectivement évoquer les migrations transsahariennes sans les replacer dans un contexte géopolitique plus large. Depuis cinq ans environ, les pays sahélo-sahariens (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) sont devenus stratégiques dans la course aux matières premières à laquelle se livrent les multinationales des pays occidentaux et les sociétés nationales chinoises, russes et algériennes. Dans un contexte de mondialisation triomphante, ces pays, longtemps délaissés, constituent une nouvelle centralité, l'enjeu étant l'appropriation des rentes engendrées par les activités pétrolières et minières que ce soit au niveau international ou national. Notons que la migration transsaharienne qui implique le contrôle de vastes espaces engendre, elle aussi, une rente. Elle comporte en effet des enjeux économiques tant à travers le développement des activités qu'elles impulsent dans les localités de transit, qu'à travers les phénomènes de corruption des agents de l'Etat chargés du contrôle de la mobilité et en même temps partie prenante des réseaux qui l'organisent tant au niveau du transport que de l'hébergement des migrants. Mais, ces mouvements migratoires ne sont pas autonomes. Le plus souvent, ils se greffent sur les échanges marchands qui s'effectuent entre les deux rives du Sahara. Là aussi, on peut parler de rentes car les négoce qui s'effectuent à travers le Sahara mettent en jeu des sommes considérables (négoce des cigarettes) qui attirent de nombreuses convoitises. À ces rentes marchandes, il convient d'ajouter celle liée à l'économie criminelle, j'entends par là le trafic de la drogue qui se généralise dans la zone.

Je vais me placer davantage sous l'angle de la rive Sud du Sahara que de sa rive Nord ayant effectué mes travaux de recherche au Niger. J'aborderai d'abord, les migrations transsahariennes qui, de régionales, sont devenues internationales voire intercontinentales pour une minorité de Subsahariens. J'évoquerai ensuite les circulations marchandes, autrement dit le commerce transsaharien contemporain. Avant de terminer mon exposé sur la circulation des matières premières qui va constituer un enjeu fort au cours des prochaines années, je donnerai un aperçu des circulations religieuses et de la présence d'Al Quäida au Maghreb islamique (AQMI) dans la zone.

I. Les migrations transsahariennes

Des populations se sont toujours déplacées de l'une à l'autre rive du Sahara comme l'illustrent les anciens mouvements caravaniers et la traite des esclaves. Comme les échanges marchands, ces circulations humaines furent réduites au cours de la période coloniale : d'espace continu, homogène et ouvert, la colonisation transforma le Sahara en un espace discontinu, fractionné par la création de frontières. Ce modèle centripète et non plus centrifuge a été repris par les Etats, une fois indépendants, pour conforter leur pouvoir et renforcer leur emprise sur l'espace national. Cette situation ne dura qu'un temps : à partir des années quatre-vingt-dix, on assista à un décloisonnement de l'espace saharien marqué par une reprise des circulations à la fois marchandes et humaines, les suds algériens et libyens ayant besoin de main d'œuvre peu qualifiée.

Avant d'être une région de transit vers l'Europe comme c'est le cas aujourd'hui, l'Afrique du Nord a été et demeure une terre d'immigration pour les Subsahariens¹. Les flux migratoires transsahariens sont nés avec les indépendances africaines et les cycles de sécheresse qui touchèrent le Sahel dans les années soixante-dix et quatre-vingts. Les Touaregs maliens et nigériens jouèrent, au départ, un rôle important. Leurs déplacements s'amorcèrent après la sécheresse de 1974 puis surtout après celle de 1984 qui toucha plus encore leur cheptel. L'espoir de trouver des moyens de survie et l'emploi qui faisait tant défaut dans leur pays motiva leur voyage. Les appels du colonel Kadhafi qui les incitaient à rejoindre la légion islamique ne les laissèrent pas non plus indifférents, nombre de jeunes *ishumars* (chômeurs) y apprenant le maniement des armes (ils constitueront plus tard l'essentiel des combattants de la rébellion touarègue). Ces *ishumars* ont été les premiers à créer un espace migratoire saharien transfrontalier. Les migrations des années quatre-vingt-dix n'ont fait que densifier, diversifier et mettre en lumière cet espace migratoire qui, de transfrontalier, devient transnational. Ces migrations profitèrent de la reprise des échanges marchands dans la mesure où les camions de marchandises acheminèrent les migrants sur la rive Nord du Sahara comme le montrent les photographies de Subsahariens juchés sur des camions traversant le désert. C'e sont tous les ressortissants d'Afrique occidentale (Nigériens, Maliens, Nigériens, Ghanéens, Togolais, Béninois, Sénégalais, Sierra Léonais, etc.) et centrale (Tchadiens, Camerounais, Centrafricains, Gabonais etc.) qui tentent, chaque année, l'aventure au Maghreb, les plus audacieux rejoignant l'Europe. Julien Brachet dont la thèse porte sur les migrations de transit

¹ Des témoignages révèlent qu'avant même l'indépendance de l'Algérie des jeunes Nigériens allaient travailler, entre deux saisons agricoles, à Tamanrasset ou à In Ecker, localité où la France procédait à des essais nucléaires.

dans la région d'Agadez a parlé de désert « cosmopolite ».

Fuyant le chômage, ces jeunes s'expatrient pendant plusieurs années en Afrique du Nord pour y amasser le capital indispensable à la réalisation de leurs projets une fois de retour chez eux. Ils y sont employés à des travaux de force (manœuvre agricole, maçon, manutentionnaire etc.) que les nationaux refusent d'accomplir. Ces « immigrés » forment des petites communautés qui sont autant de structures d'accueil et d'aide à la recherche d'un emploi pour les nouveaux arrivants. On les retrouve à Tamanrasset, Djanet, Ghât, Sebha, Brak, Misrata, Syrte, Benghazi, Tripoli et d'autres villes encore. Ces Subsahariens sont indispensables au reverdissement du Sahara, surtout après les investissements massifs opérés dans le secteur primaire par la Libye grâce à ses revenus pétroliers. Ils travaillent donc dans des exploitations agricoles de culture de contre-saison ou mettent en valeur les jardins et les vergers de commerçants ou de fonctionnaires. En cela, ils participent à la renaissance rurale du Sahara.

Cette migration transsaharienne a été facilitée par l'amélioration des infrastructures routières (multiplication des routes) et l'essor de la motorisation (fiabilité accrue des véhicules). Elle est devenue avec les années 2000 une migration vers l'Europe. Le Niger, traditionnellement pays d'émigration vers les Etats côtiers du golfe de Guinée (Nigeria, Côte d'Ivoire) d'une part, et, d'autre part, vers les pays du Maghreb déficitaires en main d'œuvre tout en exportant vers l'Europe (Algérie, Maroc et Tunisie) est devenu un espace de transit. Agadez est le nœud de ces migrations : quelques dizaines de milliers de migrants font, chaque année, étape dans la ville avant de franchir le Sahara avec l'idée, pour les uns, de se rendre en Algérie, pour les autres en Libye.

Un système migratoire s'est mis en place pour pourvoir à l'accueil des migrants dans les villes étapes et à leur transport. Leur passage est une source d'accumulation pour nombre de logeurs et de transporteurs, mais aussi les agents de l'Etat qui ne manquent pas de racketter les migrants aux très nombreux points de contrôle situés sur leur trajet. Comme l'a montré Julien Brachet², les grands axes habituellement empruntés sont de plus en plus délaissés au profit de pistes secondaires qui permettent aux migrants d'échapper aux ponctions et aux vexations des policiers, militaires et douaniers nigériens. Ces réseaux migratoires transnationaux qui se mettent en place en marge des Etats se caractérisent donc par une forte volatilité et se jouent des obstacles physiques. Les Touaregs comme plus à l'Est les Toubous et à l'Ouest les Maures sont un des support de la migration, ces populations migrant peu elles-mêmes. Enfin,

² J. BRACHET, Migrations transsahariennes, vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger), Editions du Croquant, 2009.

à ces réseaux migratoires se greffent des réseaux religieux qui sont autant de structures d'accueil et d'organisation du transport.

Des considérations sécuritaires ont fait naître l'idée que l'externalisation du contrôle des migrants aux frontières de l'Europe constitue la solution au problème de l'arrivée de migrants africains sur son sol. Dans ces conditions, Olivier Pliez évoque « trois frontières qui n'en font qu'une » : celle de l'espace Schengen bien fermée est la première. Celle des camps de transit et de filtrage des migrants et des réfugiés installés sur la rive sud de la Méditerranée est la seconde tandis qu'une troisième frontière se met en place, par répercussion, à des milliers de kilomètres au sud. Cette nouvelle frontière n'est pas une ligne mais un vaste espace englobant le Sud des Etats du Maghreb et le Nord des pays sahéliens, contrôlé souvent arbitrairement alors que l'objectif de la très grande majorité des migrants subsahariens n'est pas l'Europe mais l'Afrique du Nord contrairement à ce qu'avancent les médias occidentaux.

Comme par le passé, ces circulations humaines dépendent de la conjoncture politique régionale qui est très versatile et fait que ce qui est observé à un moment donné n'est pas forcément durable tant les conflits interétatiques et identitaires sont susceptibles de les remettre en cause. Néanmoins, le Sahara constitue à présent une route vers l'Europe voire l'Amérique pour les migrants originaires d'Afrique noire.

Espace migratoire et espace marchand se chevauchent, les places migratoires étant de plus longue date des places marchandes. Ce sont les échanges marchands qui ont rendu possible les migrations et qui, aujourd'hui, les véhiculent autant dans le sens sud-nord que nord-sud car il y a aussi des retours.

II. Les circulations marchandes

Lorsque l'on évoque les relations entre le monde arabe et l'Afrique noire, le commerce transsaharien vient immédiatement à l'esprit tant celui-ci joua un rôle important à l'époque précoloniale (les esclaves suivaient les marchandises). Après de longues décennies de somnolence renvoyant à la colonisation qui y mit fin, ce négoce renaît de ses cendres. Certes, les convois de camions ont remplacé les caravanes chamelières, mais ses acteurs ne paraissent pas en rupture totale avec le passé mis à part dans le Sahara central la mise à l'écart des Touaregs qui ne sont plus comme par le passé les convoyeurs attitrés des marchandises.

Le Sahara est aujourd'hui traversé par quelques grands axes orientés principalement nord-sud. Ces grands axes mettent en relation des villes parfois très éloignées qui sont le siège des

réseaux marchands. Ces villes se font souvent écho l'une à l'autre étant autant de facettes de territoires en réseaux : Sebha est ainsi en contact, au nord, avec Tripoli et Benghazi et, au sud, avec Agadez, Zinder, Kano, Faya-Largeau et N'Djamena. De son côté, Tamanrasset est le siège d'une foire internationale (*asihar*) organisée, chaque année, afin d'encourager les échanges entre les pays de la région. Pendant quelques jours, Tamanrasset est le point de ralliement de commerçants d'Alger, d'Oran, de Ghardaïa, d'Ouargla, d'In Salah mais aussi de Gao, de Tombouctou, d'Agadez, de Zinder, de Kano et d'autres villes. D'anciens maillages entre villes maghrébines, sahariennes et sahéliennes se sont reconstitués tandis que de nouveaux liens se sont tissés entre elles sous l'action des réseaux marchands. L'Afrique noire a donc été réintégrée dans la stratégie des réseaux marchands d'Afrique du Nord tant du point de vue spatial qu'économique tout comme le Maghreb l'a été par les grands commerçants sahéliens.

Les marchandises véhiculées par le négoce transsaharien sont globalement de deux types : d'une part des produits issus des productions nationales comme les dattes d'Afrique du Nord qui sont échangées contre du bétail d'Afrique noire (chameaux, moutons et plus rarement bovins), du henné, du sésame et de l'arachide et bien d'autres produits. D'autre part, des biens manufacturés nationaux ou importés depuis l'étranger (autrefois d'Europe, aujourd'hui d'Asie et plus particulièrement de Chine) : pendant de longues années, l'Algérie inonda le marché ouest africain de cartons de lait (lahda) et d'autres denrées alimentaires qu'elle subventionnait et qui étaient exportées en fraude au sud du Sahara (on les retrouvait à Niamey et à Kano). En contrepartie, l'Algérie importait des articles de l'industrie nigériane (tissus, parfums, objets divers). La Libye, quant à elle, écoule en Afrique noire des produits alimentaires et quelques biens manufacturés. À partir des années quatre-vingt-dix, un important trafic de cigarettes américaines vit le jour : comme depuis l'Égypte, il repose sur l'interdiction d'importer en Libye des cigarettes étrangères afin de protéger l'industrie nationale et la société d'Etat qui en a le monopole de la distribution. Ces exportations de cigarettes depuis le Niger où elles ne font que transiter prirent une ampleur considérable au cours des années quatre-vingt-dix puisqu'elles portèrent, chaque année, sur des dizaines de milliards de francs CFA soit un chiffre d'affaires équivalent à celui des sociétés qui exploitent l'uranium de l'Aïr. Ce trafic implique de très gros commerçants et des personnalités politiques libyennes haut placées qui leur garantissent une totale impunité. Aux réseaux marchands se greffent donc des réseaux de pouvoir, les uns et les autres étant liés. Dans le cas des cigarettes, les plus hautes sphères politiques de l'Etat libyen mais aussi nigérien et béninois sont impliquées.

Les commerçants arabes qu'ils soient d'origine algérienne, libyenne, malienne ou nigérienne contrôlent, comme par le passé, ces grands flux d'échanges. Dans les localités qu'ils traversent, ils ont installé des petites communautés qui appartiennent à un même réseau. On peut citer les familles de la puissante tribu des Ouled Sliman qui dominaient autrefois la région du Fezzan où se trouve Sebha. Après avoir quitté la Libye au cours des années trente pour fuir la colonisation italienne, ces familles sont retournées en Libye au cours des années soixante-dix et quatre-vingt après avoir tissé, durant deux générations, des réseaux marchands en Afrique centrale et occidentale. De même, les réseaux mozabites et chaambas algériens ont été réactivés : des familles opèrent solidairement, depuis Ghardaïa ou Métlili jusqu'à Kano, organisant un va-et-vient incessant de marchandises, les unes étant destinées à l'Afrique noire tandis que les autres en proviennent. Beaucoup de ces flux reposent sur des interdictions d'importation et d'exportation que les commerçants contournent d'où leur intérêt économique, mais aussi leur caractère illégal. Lorsque ces flux sont autorisés, le désir de ces commerçants de ne pas acquitter de droits de douane souvent élevés les pousse à verser dans la clandestinité. Ils parviennent aisément à se jouer des contraintes douanières grâce à leurs relations dans les milieux politiques, administratifs voire militaire des sud algérien et libyen. Aux réseaux marchands se greffent donc aussi des réseaux de corruption, les douaniers, les policiers et les militaires fermant les yeux sur l'activité de ces réseaux moyennant rémunération.

Le zèle des uniformes se focalise davantage sur les micro-échanges qui relèvent des petits commerçants ouest africains. Ces derniers ne disposent pas d'un puissant capital relationnel des grands commerçants arabes. Lorsqu'ils ne parviennent pas à échapper aux contrôles, ces petits commerçants africains qui sont parfois des migrants sont systématiquement rackettés : leurs marchandises sont alors confisquées et leurs convoyeurs reconduits à la frontière quand ils ne sont pas emprisonnés. Parallèlement à quelques gros négoce, il existe donc tout un commerce de proximité qui porte sur des quantités limitées et implique une grande variété d'acteurs. Qu'ils soient grossistes ou détaillants, tous ces acteurs du commerce transfrontalier tirent leur subsistance des disparités économiques et financières entre États : les écarts de richesses, les complémentarités de production, les différentiels de prix, la diversité des politiques fiscales et douanières, les appartenances à des zones monétaires distinctes sont autant de rentes qui stimulent les échanges (difficilement quantifiables en raison de leur caractère diffus et frauduleux). Toutefois, ces différents réseaux présentent des capacités variables à se saisir de ces rentes frontalières, les négociants arabes en accaparant l'essentiel

tandis que les commerçants ouest africains se cantonnent dans le micro commerce. Enfin, il faut souligner que ces échanges transsahariens sont du seul ressort des opérateurs économiques nationaux car il y a peu de commerce officiel entre le Maghreb et l'Afrique noire. La quasi-totalité de ces échanges s'effectue en effet en dehors de tout cadre étatique et organisation supranationale. Symbole de la pacification du Sahara, la CEN-SAD qui compte aujourd'hui dix-huit membres dont l'ensemble des Etats sahariens reste un projet théorique car elle n'est pas en mesure de prendre des dispositions concrètes sur deux points importants : l'organisation des échanges transsahariens et la libre circulation des personnes, souvent contrariée par les Etats alors qu'elle est officiellement reconnue dans les textes législatifs comme étant libre.

III. Les circulations maffieuses

Parallèlement à ces échanges informels se développe une économie criminelle qui profite aussi de la faiblesse de l'Etat. Toute une série de trafics se sont amplifiés comme celui de la drogue. De la résine de cannabis traverse le Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge. Quant à la cocaïne qui provient d'Amérique latine, ses trafiquants utilisent l'Afrique de l'Ouest comme une zone de transit vers l'Europe. La précieuse marchandise peut venir par mer où elle est débarquée en Guinée-Conakry et plus encore en Guinée-Bissau. Elle traverse ensuite la zone sahélo-saharienne sur des « *pick up* » ou est cachée dans des camions tous-terrains. Les trafiquants utilisent aussi la voie aérienne comme l'atteste l'accident d'un Boeing (novembre 2009) en provenance du Venezuela à proximité de Gao (la précieuse marchandise n'a pas été retrouvée). Que ce soit pour le cannabis ou la cocaïne, ces négoce sont extrêmement rémunérateurs et impliquent de multiples acteurs qui sont les maillons de réseaux transnationaux (cartels latino-américains et nigériens). Leurs responsables, difficilement identifiables, résident à l'étranger.

Sur le terrain, ils recourent, d'une part, aux services de la Brigade salafiste d'Al Quaida au Maghreb islamique (AQMI) ou de groupes armés touaregs et toubous qui garantissent la sécurité de la marchandise contre des rémunérations élevées qui leur permettent de renforcer leur armement. D'autre part, ces réseaux offrent de fortes et rapides rémunérations à toutes sortes de volontaires (chauffeurs, convoyeurs, logeurs, etc.) comblant l'absence de programmes de développement ou d'activités économiques génératrices d'emplois et de revenus. Comme les groupes salafistes, ils recrutent des jeunes qui ont perdu tout repère et qui, sans travail ni espoir, constituent un vivier idéal. Enfin, ces réseaux se sont assurés la

complicité des agents de l'Etat qui en tirent bénéfice à tous les niveaux de la hiérarchie : les rémunérations qu'ils versent représentent plusieurs années de salaire si bien que se généralise une culture de la corruption et du racket. Certes, celle-ci avait déjà pris un premier essor grâce au négoce de cigarettes qui a fait d'Agadez la plaque tournante d'un trafic mondial : en 2008, la valeur des cartons qui ont transité par la ville a été, selon la Direction générale des douanes de Niamey, de 11,418 milliards de francs CFA pour un poids total de 5870t. Cela fait près de 400 camions par an (ces flux ont rapporté 2,2 milliards de francs CFA de taxes à l'Etat) qui traversent le Ténéré pour se rendre en Libye escorté par l'armée nigérienne. Ces réexportations de cigarettes génèrent de lucratives rentes pour les animateurs et leurs complices qui sont à la tête des Etats nigériens et libyens.

Que ce soit à travers des négoce informels ou criminels, on assiste à l'affaiblissement des frontières sahariennes. Même si le Sahara est une porte ouverte sur le monde, il demeure un espace labile où tout peut se défaire en quelques mois. Il est à présent travaillé par de nouveaux acteurs qui relèvent de l'économie criminelle, ce qui le fragilise plus encore : territoire des oasiens, des commerçants et des migrants au cours des années quatre-vingt-dix, il devient celui des trafiquants et des organisations islamistes.

IV. Les circulations islamistes

Je viens d'évoquer la présence de la Brigade salafiste d'Al Quaïda au Maghreb islamique qui dispose de camps d'entraînement et de bases arrière au Mali et au Niger. Depuis ces bases, elle mène des opérations de commandos contre les Etats (récemment à Telemçes dans la région de Tahoua) ou se livre à la prise d'otages étrangers libérés contre le paiement de rançons comme ce fut le cas de deux diplomates canadiens et leur chauffeur enlevés près de Niamey (décembre 2008) et récemment d'un Français au Mali. Aussi, le renforcement de leur encadrement territorial est une priorité pour les Etats. Elle l'est aussi pour l'Union européenne et les Etats-Unis dont les services secrets tentent de neutraliser les réseaux terroristes qui y trouvent refuge et se protègent des poursuites en tirant profit de la porosité des frontières.

Très déterminés à lutter contre le terrorisme depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont mis en place, en février 2007, Africom (Africa Command) dont un des objectifs est d'aider les gouvernements africains à améliorer leurs actions face aux activités illicites comme le terrorisme et le trafic de drogue. Pour cela, les Etats-Unis envoient des

soldats aux côtés des militaires nationaux comme au Mali. De son côté, la France demeure liée par des accords militaires aux Etats d'Afrique subsaharienne dont le Niger. Elle pourrait participer à la sécurisation des sites d'Arlit, d'Akokan et d'Imouraren si son approvisionnement en uranium se trouvait un jour menacé : à partir de 2015, la région d'Agadès couvrira 50% de ses besoins contre un tiers aujourd'hui. L'importance des enjeux pétroliers et miniers nécessite donc de pacifier le Sahara ou tout au moins ses enclaves minières.

Un mot sur les rébellions touarègues : comme lors de la précédente rébellion marquée par la scission de plusieurs fronts, le MNJ donna naissance à des groupes dissidents : le 30 juin 2008 fut créé le front des forces de redressement (FFR) dont le commissaire à la guerre est Rhissa ag Boula, chef de file de la précédente rébellion. En mars 2009, le Front patriotique nigérien (FPN) d'Aklou Sidi vit le jour. Comme le FFR, il exigeait une meilleure insertion des Touaregs dans l'armée, les corps paramilitaires et le secteur minier, mais prônait une réelle dynamique de paix. Si le dialogue fut difficile, le président Tandja refusant de négocier avec des hommes qu'il qualifiait de « bandits et de trafiquants de drogue », les trois fronts déposèrent leurs armes grâce à l'intervention de la Libye. En contrepartie, le colonel Kadhafi versa d'importantes sommes d'argent à leurs responsables et près de 200000 francs CFA (300 euros) à chaque combattant. Les fronts touaregs et le gouvernement n'ont donc pas conclu d'accords politiques contrairement à ce qui s'était passé en 1995. Dans ce contexte, une reprise des hostilités est à craindre d'autant plus que les anciens rebelles n'ont pas été intégrés au sein des forces nationales de défense et de sécurité comme auparavant. Enfin, il n'y a eu aucune opération de désarmement massif mis à part des cérémonies symboliques de dépôts d'armes à Sebha, Oubari et à Agadez. On ne sait donc qui a des armes, de quels types sont-elles et où sont-elles : qu'advient-il lorsque les sommes allouées aux ex-combattants et à leurs chefs auront été dépensées ? Comment s'effectuera la répartition de la rente tirée de l'exploitation des gisements d'Azélik et d'Imouraren ? La communauté touarègue en tirera-t-elle profit en termes de développement local et d'emplois ? Si elle demeure, une seconde fois, à l'écart de l'économie des villes minières, tous les ingrédients seront réunis pour une reprise de la rébellion.

V. La circulation des matières premières

Comme les autres pays de la zone, le Niger est devenu stratégique dans la course aux matières premières à laquelle se livrent les grandes puissances et leurs multinationales sous

la pression de l'augmentation de la demande des pays émergents et du tarissement des sources d'énergie à l'échelle planétaire. Une recomposition des zones d'influence s'opère dans la région avec la fin du monopole français et l'arrivée de firmes australiennes, canadiennes (elles exploitent déjà des mines d'or au Mali et au Niger), indiennes et sud-africaines ainsi que des compagnies nationales algériennes, chinoises et russes. Presque inexistante il y a dix ans, la percée chinoise est incontestablement le fait marquant de ces dernières.

Les prospections pétrolières à l'échelle de la planète se font désormais dans des zones où l'exploitation ne pouvait être rentable en raison du cours trop bas du baril de pétrole. C'est le cas pour le Niger où l'exploration s'intensifie dans les régions de Diffa et d'Agadez. Si la SONATRACH, société d'état algérienne, a obtenu le permis de Kafra situé à proximité de la frontière, la CNPC (*China National Petroleum Corporation*), filiale d'une société d'état chinoise, a bénéficié de trois permis d'exploration : ceux d'Agadem, de Bilma et du Ténéré. Le site d'Agadem (324 millions de barils environ de réserve), auparavant attribué à la société Exxon, n'a pas été renouvelé en 2006 car la compagnie pétrolière américaine refusait de construire une raffinerie qu'elle jugeait non-rentable. La Chine se substitue donc à cette multinationale, ce qui marque un changement profond du contexte géopolitique. En contrepartie de l'attribution de ces permis, la CNPC a versé au Niger un bonus de 300 millions de dollars lors de la signature des permis d'exploration³ et met en œuvre un programme intensif de prospection à des fins d'exploitation. De son côté, une autre société chinoise, la *China National Oil and Gas Exploration and Development Corporation* (CNODC) construit une raffinerie à une quarantaine de kilomètres au Nord de Zinder. Reliée aux gisements d'Agadem par un pipe-line de 400 kilomètres, elle sera mise en service en 2011. L'investissement global se chiffre à un milliard de dollars pour une production de 20000 barils par jour pendant vingt-cinq à trente ans, ce qui couvrira les besoins du Niger (7000 barils par jour). Le reliquat sera exporté vers le Burkina-Faso et le Mali. À plus long terme, la CNPC pourra exporter le pétrole nigérien après construction d'un oléoduc qui partirait de la région de Diffa pour atteindre Gaya, ville frontalière entre le Niger et le Bénin. De là, un autre pipe-line acheminerait le pétrole jusqu'au port de Cotonou.

L'exploitation de l'uranium est aussi devenue un enjeu au moment où l'Agence internationale de l'énergie atomique prévoit une augmentation d'au moins 20% à l'horizon 2030 de la puissance nucléaire installée dans le monde : la Chine, l'Inde, le Japon, la Russie

³ Cette somme représente 123 milliards de francs CFA soit 17% du budget de l'Etat.

et d'autres pays encore comptent accroître le nombre de leurs centrales. Aussi, 128 conventions minières couvrant une superficie de près de 90000 km² qui comprend l'Aïr, le Djado et le Timersoï ont été signées par le Niger entre 2000 et 2009⁴. Elles concernent plus de quarante sociétés de douze nationalités différentes. Le président Tandja qui vient d'être destitué manifestait ainsi sa volonté de diversifier les partenaires du Niger, la Chine, l'Inde, le Canada, les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, l'Australie et l'Afrique du Sud obtenant des permis de prospection. On assiste donc à la fin du monopole français même si Areva conserve une position hégémonique. En 2009, le groupe s'est vu attribuer le site d'Imouraren situé non loin de ceux d'Arlit et d'Akokan qu'il exploite depuis quatre décennies. L'investissement est de 1,2 milliard d'euros soit 650 milliards de francs CFA répartis sur trois ans⁵. Le nouveau gisement entrera en service en 2013 et atteindra sa pleine capacité à partir de 2015. Il pourra alors produire 5000t d'uranate par an durant 35 à 40 ans. Outre Areva, une société chinoise, la SOMINA (Société des mines d'Azelik) a obtenu, en novembre 2007, l'exploitation du site d'Azelik qui produira environ 750t/an. L'investissement est moins important qu'à Imouraren qui sera un des plus grands gisements miniers d'Afrique.

Les ressources pétrolières et minières du Niger attisent la convoitise de nombreux pays à commencer par la Chine qui y effectue une percée remarquable. Dans un contexte de concurrence mondiale, Areva n'est plus le seul acheteur et ne peut plus comme par le passé dicter sa loi aux autorités nigériennes. D'autres entreprises constituent une alternative que le président a utilisée habilement pour faire monter les enchères. Areva a failli être supplanté par une société chinoise dans l'attribution du gisement d'Imouraren. La balance pencha pour le groupe français en janvier 2009 grâce à l'intervention du président Nicolas Sarkozy. En jouant la carte chinoise, le président Tandja s'est mis dans une position de force à l'égard de la France dont il a affaibli l'influence.

⁴ Il est le quatrième producteur (3000t/an) en 2009.

⁵ Le budget du Niger a progressé de plus de 28,4% en 2009 est de 730,6 milliards de francs CFA (503 milliards en 2005). L'augmentation sera plus lente en 2010 soit 4,5% (735 milliards).

Conclusion

Territoire mouvant et flexible, le Sahara, d'espace convoité, est devenu un espace disputé où l'insécurité résiduelle s'est transformée en une insécurité structurelle si bien que certains groupes (touristes, aventuriers, sportifs) qui participaient autrefois à son animation en ont été évincés. Il reconstruit son unité sur la perméabilité des frontières étatiques. En même temps, il se morcelle en de multiples sous-espaces que s'approprient les acteurs qui le parcourent :

- les groupes marchands et les migrants subsahariens contrôlent les grands axes de circulation et les principales pistes de fraude : leur va et vient assure leur domination sur ces routes transsahariennes qui sont aussi les seuls que contrôlent les représentants de l'Etat (armée, gendarmerie, douanes, etc.) qui les empruntent également ;
- les sites d'exploitation des sociétés minières constituent des enclaves sécurisées par l'armée et la gendarmerie nigérienne. Garantir la production d'uranate et la sécurité du personnel africain et surtout expatrié pourrait justifier une prochaine sanctuarisation et militarisation des sites avec l'installation de militaires étrangers qui viendraient renforcer les FAN. La population européenne pourrait en effet constituer des otages de choix pour des groupes salafistes et des bandes armées qui privilégient désormais ce type d'opération⁶ ;
- les organisations islamistes et les bandes touarègues et touboues se sont appropriées des espaces qui leur servent à la fois de refuge et de base d'entraînement ;
- enfin, le Sahara constitue une zone de transit pour les trafiquants de drogue et d'armes qui traversent les territoires des uns et des autres en achetant leur protection : les groupes salafistes, touaregs et toubous participent au convoyage des marchandises. De même, les agents de l'Etat ont été pénétrés par ces réseaux criminels et en tirent bénéfice à tous les niveaux de la hiérarchie : les rémunérations qu'ils versent peuvent représenter plusieurs longues années de salaire si bien que se développe une culture de la corruption et du racket.

Chacun de ces acteurs a sa propre perception et utilisation du Sahara. Tous participent à sa réunification et à sa parcellisation en une série de territoires affectés à des activités précises : si les circulations marchandes et migratoires ont constitué une facette majeure des mutations socio-spatiales du Sahara nigérien au cours des années quatre-vingt dix, les circulations

⁶ La mine d'Imouaren comptera une centaine d'expatriés progressivement remplacés par des Nigériens à l'exception des postes de direction.

criminelles et terroristes prennent la relève depuis les années deux mille. Les zones de non droit auparavant limitées aux frontières se sont étendues sous l'effet de leur action, leurs intérêts étant confondus : tirer profit du désordre et déstabiliser le pays déjà en proie à une grave crise politique. Espérons que l'exploitation de ses ressources minières et pétrolières aidera le Niger à sortir du sous-développement et ne se transformera pas en une tragédie comme sous d'autres cieux.
